

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	28 (1940)
Heft:	579
 Artikel:	Au Parlement neuchâtelois
Autor:	E.P.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263881

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tement dépendantes de leur profession que la suppression de leur travail pour une raison quelconque entraînerait les pires conséquences : non seulement leur propre existence devrait être assurée d'une autre façon, mais encore nombreuses sont les familles qui tomberaient dans la misère et devraient avoir recours à l'assistance publique. Et tout naturellement, l'on tire de ces constatations la conclusion de l'erreur que serait l'interdiction d'exercer ces professions, même en faveur d'employés masculins. Car le passage d'une profession à une autre moins encombrée est souvent impossible, et une interdiction en empêchant ces employées et ces vendees de se suffire à elles-mêmes les laisserait à la charge de pères, de frères ou encore de l'assistance publique. D'autre part, leurs familles perdraient dans bien des cas l'appoint financier de leur entretien, alors qu'elles n'en resteraient pas moins au domicile paternel sans pouvoir rien rembourser pour leur pension et leur logement.

On discute souvent de la possibilité pour les employés de bureau de se consacrer au travail domestique, mais on se rend peu compte que tel changement est fort délicat. Le service ménager devient de plus en plus une profession à laquelle il faut être préparé : quelles seraient les chances d'une femme habituée à un tout autre travail ? Remarquons en outre que les domestiques de plus de 35 ans trouvent difficilement une place et encourent le marché du travail.

Cette enquête fait ressortir nettement les circonstances personnelles et familiales des employées et des vendees, et met en relief les conséquences désastreuses pour elles-mêmes et leurs proches pour toute interdiction de travail. Mais cette interdiction aurait des suites plus graves encore : par leur zèle, leurs qualités d'adaptation et leur intelligence, ces travailleuses ont su se rendre indispensables dans les bureaux et les magasins. Les femmes employées dans le commerce contribuent d'une manière très appréciable à l'existence et à la prospérité de notre économie publique. On ne saurait donc les en rayer sans que de graves conséquences soient à redouter pour le pays.

M. G. de M.

Pour le vote des femmes... en avant !

Quinzaine de première importance pour notre cause que celle qui s'ouvre devant nous. A Neuchâtel, en effet, c'est le 18 ou le 19 novembre, suivant la célérité des débats, que le Grand Conseil se prononcera sur la motion Brandt reconnaissant aux femmes le droit de vote communal que, chose curieuse et illogique, on leur dénie encore, après l'avoir accordé depuis plus de soixante ans aux étrangers ! Et à Genève, c'est la dernière quinzaine avant la votation populaire des 30 novembre et 1^{er} décembre sur l'initiative constitutionnelle, en faveur du suffrage féminin, lancée il y aura bientôt quatre ans, et dont la malice des temps — comme aussi peut-être la lenteur exagérée de certains bureaux... — a si extraordinairement retardé l'aboutissement.

Aussi, et comme on peut bien le penser, nos suffragistes sont sur la brèche dans les deux cantons. Dans celui de Neuchâtel, toutefois, comme elles n'ont pas à faire face à une votation populaire, c'est surtout par des démarches personnelles auprès des députés,

par des lettres, et par quelques brefs communiqués de presse qu'elles agissent pour emporter un vote affirmatif de leur Parlement cantonal. Alors qu'à Genève, où l'on est à un autre stade, c'est l'électeur qu'il importe de gagner, et leur femme, et le plus grand nombre possible de ces électeurs, et aussi bien dire toute l'opinion publique, ce qui est assurément une tâche ardue, mais magnifique, et une occasion de propagande pour notre cause comme il ne s'en présente que tous les vingt ans !

Et cependant les circonstances matérielles ne nous viennent pas en aide, et l'on ne peut s'empêcher de sourire, en songeant aux averses de ceux et de celles qui, il y a trois ans et demi, nous conseillaient d'attendre encore quelques années pour lancer notre initiative, parce que, alors, nous disait-on, les circonstances seraient plus favorables... Res-

GROUPEMENT LA FEMME ET LA DÉMOCRATIE

Rencontre de week-end à AARAU le samedi 23 et le dimanche 24 novembre 1940

Samedi 23 novembre, Hôtel-Restaurant Helvetia, Zeughastrasse, 24

10 h. 30 : Séance de délégués. (Tous les membres des Associations affiliées au Groupement sont les bienvenus).

12 h. 30 : Repas en commun sur place. (Prix : fr. 1.80 à fr. 2.—).

14 h. 30 : Assemblée :

La Démocratie en tant qu'école de discipline individuelle

Introduction par M^e Hélène STUCKI. (Berne). Discussion.

18 h. 30 : Repas en commun sur place. (Prix : fr. 1.20 - fr. 1.30).

Soir (dans le même local) : Réunion familiale avec les membres des Sociétés féminines d'Aarau.

Dimanche 24 novembre, Hôtel Glockenhof, Rain 41

10 h. 30 : Assemblée publique :

La valeur de l'esprit confédéral

par M. Arnold JAGGI, (Berne) et M^e Maria FIERZ, (Zurich).

12 h. 30 : Repas en commun sur place. (prix : fr. 2.50, service non compris).

Prière de s'inscrire pour les repas (en indiquant quelques-unes) **avant le 20 novembre** auprès de M^e Gérster, Stauffbergstrasse, Aarau-Goldern. S'inscrire également à la même adresse, et avant la même date, si l'on désire être logé gratuitement chez des habitants d'Aarau. Pour les chambres dans les hôtels s'adresser directement à eux-*é*-et le **plus vite possible**, vu la présence de nombreux militaires. Sur demande faite à la Présidente, une petite subvention pour les frais de voyage pourra être accordée.

trictions de tout ordre, et notamment disette de benzine, ce qui complique singulièrement les tournées de propagande dans le canton ; pénurie de combustible, et par conséquent perspectives de réunions dans des salles dont la température peut influencer fâcheusement le moral des auditeurs ; obscurcissement, qui risque d'empêcher bien des électeurs de sortir de chez eux le soir et promettre à nos suffragistes des randonnées dans les ténèbres de la campagne genevoise... Mais ces difficultés pratiques stimulent aussi l'ardeur combatrice ancrée au fond de l'âme de tout Genevois : on trouve encore de-ci, de-là quelque heureuse propriété de quelques litres de benzine, et qui veut bien les mettre à notre disposition et nous conduire aux confins — il est vrai qu'ils ne sont pas très éloignés ! — du canton. Les salles communales seront glaciales : eh ! bien, et sur le conseil d'un ménage d'abstiens suffragistes, nous irons dans les cafés, où les électeurs ont l'habitude de se réunir, où ils viendront plus nombreux, nous assure-t-on, poussés par la curiosité de voir « des dames » envahir leur domaine, où il fera chaud et où nous prouverons, en consommant du tilleul ou de la menthe, que pas besoin n'est de s'ingurgiter trois décis pour avoir des idées claires en matière d'activité nationale !

Et, non content de réagir ainsi contre les difficultés pratiques dans le domaine intellectuel, nos suffragistes tiennent encore vaillamment tête aux oppositions, secouent les inerties et aiguissent leur ardeur contre les arguments, généralement pâles, qu'on leur oppose. C'est ainsi qu'un article de la *Vie protestante*, signé du pasteur J. Rilliet, loin de nuire à notre cause, comme certains l'ont craint au premier abord, l'a au contraire servie en soulevant une vague de réprobation, en suscitant des réponses en nombre, dont quelques-unes, parmi celles dont nous avons eu connaissance, fort justes, et qui, dans quelques cas, ont même été accompagnées d'avis motivés de désapprobations ! M. Rilliet, en effet, par une généralisation exagérée autant qu'inexacte de certains cas fort regrettables de légité féminine, prétendait, et cela sans pouvoir en fournir aucune preuve, que « le désordre actuel des mœurs est en grande partie imputable aux femmes », et en tous cas le 70 % des divorces, et terminait cette évocation d'un « Kaffeklatsch » masculin, où chacun de ces messieurs y allait de sa petite histoire, par l'avertissement à nous autres féministes, « dont l'irritation lui était indifférente », qu'il ne voterait pour le suffrage féminin que « lorsque les jeunes filles seraient redevenues des jeunes filles »... « De puis quand le droit de vote est-il la récompense de la vertu ? a pu lui répondre vertement une de nos suffragistes, et si tel est le cas, pourquoi alors le laissez-vous aux souteneurs et aux ivrognes ?... » D'autres, avec infinité de raison, ont relevé que, pour mal se conduire, il faut être deux, et que, si les hommes avaient le respect de la femme, celle-ci ne serait pas tentée de l'oublier pour elle-même ; d'autres encore ont voulu montrer combien l'effort considérable déjà accompli par des femmes dans le domaine de l'éducation morale pourrait être déculpé si tant d'entraves provenant de leur incapacité civique étaient supprimées ; il en est qui ont protesté, pour le compte de toute une jeunesse féminine, qu'institutrices, ayant vu de près et suivi pendant des années des centaines de jeu-

nes filles, elles connaissent assurément beaucoup mieux que M. Rilliet ; enfin, ce que nous estimons tout particulièrement intéressante, des jeunes filles elles-mêmes se sont fort émues de ce jugement si partial et faux, et ont tenu à le manifester à qui de droit. Si bien que, ni la *Vie protestante*, si surtout M. Jean Rilliet, ne sortent grandi de cette aventure, que ne peuvent que regretter sincèrement tous ceux qui tiennent à l'Eglise protestante, et qui ont certainement souffert en entendant l'un de ses représentants s'exprimer avec si peu de jugement et de charité.

Notre prochain numéro paraissant le 30 novembre, donc le jour de la votation genevoise, nous pourrons, à cette date, donner à nos lecteurs les dernières nouvelles de la campagne — et de plus le résultat du vote neuchâtelois. Bonne, très bonne chance à nos amies de ce canton, qui entoureront spécialement, les 18 et 19 novembre, nos vieux les plus chaleureux. Cela pour elles comme pour nous toutes, suffragistes suisses, une victoire dans un canton présageant dans tous les autres cantons le rapide écroulement, comme un château de cartes, de toutes les oppositions et de tous les préjugés. Si vous réussissez à faire une brèche dans la forteresse de la résistance, s'était écrit M. Motta, dans un de ses derniers discours, alors, la forteresse entière tombera... »

E. Gd.



DE-CI, DE-LA

Une curieuse statistique.

Il paraît qu'une agence américaine, qui s'est spécialisée dans la recherche des personnes disparues, a calculé qu'elle avait reçu 70 000 demandes de femmes la priant de rechercher leur mari. Alors qu'envers, 15 maris seulement auraient demandé de retrouver leur femme..

Faut-il partir de ces chiffres pour évaluer de quel côté se trouve le plus de fidélité conjugale ?

Les hommes auprès des marmites.

Un cours de cuisine pour garçons âgés de 10 à 14 ans a été organisé le printemps dernier à Zurich par l'Association paroissiale de Wipkingen. Donné par des mères de famille, ce cours avait pour but de rendre ces garçons capables d'aider leur mère dans les soins du ménage, et même de la remplacer à l'occasion.

Une excellente idée, et un exemple à suivre.

Au Parlement neuchâtelois

La session du Grand Conseil qui va s'ouvrir le 18 novembre sera particulièrement intéressante pour les femmes. Outre la motion Brandt sur le vote féminin en matière communale, on y discutera la fusion des Eglises, la loi d'introduction du Code pénal suisse, la révision des lois sur l'impôt direct et sur l'impôt municipal, l'arrêté du Conseil d'Etat concernant l'internement administratif des personnes s'adonnant habituellement à l'inconduite, etc.

Voilà de quoi attirer beaucoup de monde dans les tribunes. Même en attendant l'objet qui l'intéresse plus spécialement, personne n'aura l'impression d'y perdre son temps.

Vibert, et la *Maison de Maurras aux Martigues* par M. Tanner, et d'autres qu'il faudrait beaucoup de place pour mentionner seulement. Tout cela montre la variété des sujets, malgré une note dominante.

M^es Masson — deux sœurs — bien qu'habitent route de Drize, se sont inspirées, l'une surtout (M^e Elia) de l'Irlande, dans des aquarelles ou des pastels ; et l'autre, M^e Edmée, par ses dessins, apparaît comme une fervente de la montagne. La première donne une impression de paysages tant soit peu mélancoliques, même sous le ciel intense de la verte Erin, et d'autre part, elle aime les effets de neige, qui ont cette lourdeur ouatée bien caractéristique du genre. La seconde provoque la chair de poule chez le profane par sa *Grande Varappe*, son *Pas d'Arat*, et d'autres sites alpestres et « pic » vertigineux. Ce sont les deux seules femmes qui aient exposé à la « Palette », et l'on se demande pourquoi ?...

PENNELLO.

L'abondance des matières, due surtout à la prochaine votation genevoise sur le suffrage féminin, nous oblige à remettre à notre prochain numéro la suite du feuilleton littéraire de Mme Dorette Berthoud : QUAND PARUT NORA...

comme François Coppée le disait à celle qu'il aimait :

O mères, soyez bénies entre toutes les femmes!

TRESSICORDY.



Les Expositions

La „Palette carougeoise“

pour ces dames ! Aussitôt l'air crûpe ; les vitres se mettent à trembler. Sur quoi, un Bernois se lève ; pour varier le programme, il leur apprend ce joli canon que vous avez peut-être fredonné :

*Froh zu sein
Bedarf wenig
Und wer froh ist,
Ist ein König.*

Bien qu'ils n'aient aucune raison d'être gais, les Polonois ne sont pas pour rien les compatriotes de Chopin et de Wieniawski. Aussi l'air est-il adopté du coup. Et, pour n'être pas en reste, un Welche entonne *Frère Jacques*, repris avec l'enthousiasme qu'ils ont mis naguère aux refrains de l'abbé Bovet.

Enfin s'élève un chant slave, auquel vous ne comprendrez goutte. Chose curieuse, il vous rappelle, sur un rythme inédit, des flonflons à l'ouïe desquels on marcha jadis à la victoire. Le voici qui s'achève, et pour ces mots inattendus :

Madelon ! Madelon ! Madelon !

Infortunés petits soldats polski ! Ils naissaient à peine lorsque nous chantions ces pauvres choses ; et maintenant, c'est en mineur qu'il faudrait les écrire !

...Eux partis, on doit refaire de ce Foyer une salle d'école pour jeunes filles ; laver les tasses, essuyer les assiettes, *putzer* les tables. Que vois-je, balai en main, courbée vers le sol un peu bien boueux ? *Frau Pfarrer* elle-même, que sa grande grêle et ses mains fines ne semblaient pas destiné à pareille besogne.

Suissez-ses, devant ces débris d'une armée vaincue, êtes sensibles à leurs misères et compatissez à leurs tristesses, laissez-moi vous dire,

Croquis d'Internement

L'heure paisible au Foyer du Soldat.

Une vaste *Stube* au plafond bas qu'on a ripoliné de blanc pour pouvoir, j'imagine, le laver aussi souvent que le plancher. Des parois de bois qu'assez drôlement, quelque barboilleur, qui n'est pas devenu Führer, a peintes en rose. Aux fenêtres à petits carreaux, de coquets rideaux blancs. Vous vous croyez dans un boudoir ? Non : c'est ici l'Ecole ménagère d'Oberburg en Emmental.

Et, contraire amusant, ce que l'on y trouve, ce sont quelque soixante soldats en kaki portant, sur leurs revers, les aigles polonoises.

Ils poussent les dames (celles du jeu de table, s'il vous plaît !), ils noircissent du papier à lettres ; ils fument comme au corps de garde, et vous imaginez sans doute qu'ils vont sacrer tout du long ou chanter des gaudrioles... Vous n'êtes pas : au fond de la salle est un tableau noir sur lequel est transcrit la strophe évocatrice :

*Là-haut sur la montagne,
L'était un vieux chalet...*

C'est celle-là qu'ils entonnent de leurs voix graves et profondes, tandis que, nostalgiquement, leurs pensées semblent chercher l'image de la maison natale : hélas ! savent-ils aujourd'hui si, comme celle de Jean l'armailly, elle ne s'est pas écroulée, non point sous l'orage, mais sous les bombes ?...

Comme c'est jour de liesse, les dames de la paroisse ont, dans la salle voisine, préparé le café-nature, et, de leurs propres mains, pétir je ne sais quel succulent *Rollkuchen*. Un bon vigoureux

Chaque suffragiste considérera comme un devoir impérieux de se rendre au Château lundi après-midi, mardi et mercredi matin, et d'y suivre les délibérations qui la touchent de si près.

E. P.

Quelques remarques sur la psychologie de la mode

(suite et fin)¹⁾

III

Nous avons exposé les conflits suscités par le rythme trop rapide des changements de mode. Un second phénomène bien typique de la mode actuelle : son absolue généralisation, son unification, sa tendance à créer l'uniformité, peut également constituer une source de conflits moraux. Dans les siècles primitifs, la mode était diverse, car son uniformité se bornait à telle ou telle classe sociale : les nobles et les bourgeois, par exemple, étaient vêtus de manières toutes différentes. Bien au contraire, la tendance égalisatrice de la mode actuelle efface les différences de classe : elle englobe tout le monde. Elle est favorisée par l'industrie pour laquelle une consommation collective créant l'unification des besoins, et de leur satisfaction, est un facteur des plus utiles.

Cette uniformité qui règne sur les articles de toilette éveille chez nombre de femmes une véritable manie de l'identification. Il faut s'efforcer d'être pareille à une star de cinéma, à une reine de beauté, à une vedette à la mode ; faire de soi-même tel ou tel type de femme moderne. Ce besoin pousse à des efforts tout à fait disproportionnés à un but si puéril. La tendance à l'uniformité est contrarie aux personnes d'une forte individualité ; aussi beaucoup de femmes voudraient-elles protester contre l'impossibilité où elles se trouvent de pouvoir, en toute indépendance, suivre leur propre goût en matière d'habillement : toutefois bien peu nombreuses sont celles qui réussissent vraiment à créer une certaine opposition. La soumission finale de leur tendance personnelle crée une lutte intérieure plus ou moins violente qui accapare en partie leurs forces spirituelles.

On peut conclure de tout ceci que la mode ne contribue en aucune manière à la santé morale de l'individu, en insistant sur le fait que nous ne condamnons pas la mode en elle-même, mais uniquement ses excès.

Les industries de la mode constituent des éléments économiques très importants et les phénomènes qui l'accompagnent, tels ces changements perpétuels quand il s'agit d'objets de première utilité comme les vêtements, ou l'abondance croissante des colléchits prescrits pour l'élegance d'aujourd'hui, contribuent certainement à intensifier le commerce et l'industrie. L'influence de la mode sur la mise en marche de toute la vie économique est incontestable.

On peut aussi considérer les changements recommandés par la mode comme un moyen de

¹⁾ Voir les précédents numéros du *Mouvement*.

libérer l'être humain de la monotonie quotidienne. Elle satisferait ainsi au désir de renouvellement qui est plus ou moins général, désir qui se manifeste par le penchant à rechercher sans cesse de nouvelles sensations capables d'amener à leur expression, dans la structure extérieure de l'existence, l'agitation et l'instabilité de l'être intérieur. La mode n'est donc pas sans une certaine relation avec le monde de l'âme.

Le second phénomène qui accompagne la mode, soit la tendance à l'uniformisation, a également des conséquences économiques importantes, car plus les objets produits sont uniformes, plus leur fabrication est lucrative, puisque ils relèvent de la fabrication en série, qui est plus économique.

Le rythme hâtif, les prescriptions régnant les moindres bagatelles, toutes ces dégénérescences de la mode, sont malaises. La chasse sans répit aux dernières nouveautés, la course à de perpétuelles emplettes nouvelles, qui se poursuivent sans détente tout au long de l'année, limitent l'existence de certaines femmes à un petit centre d'intérêts, diminuent leur réceptivité à l'égard des valeurs d'ordre spirituel, les rendent superficielles et égoцentriques, entraînent leur activité ménagère et professionnelle, et enfin leur enlèvent beaucoup du calme et de la joie de vivre qui leur seraient naturels. Il y a là une atmosphère dangereuse pour leur santé morale, et à vrai dire les avantages que l'économie publique retire de l'instabilité de la mode sont en grande partie fâcheusement compensés par les dommages moraux qui causent ces changements trop rapides.

Il ne peut être question de s'opposer au règne de la mode ; il faudrait pour cela une force morale capable d'une résistance de tous les instants. Or, on ne peut exiger des êtres humains un hérosisme dans ce domaine. Par contre, on devrait obtenir que les changements de la mode abandonnent le rythme trop rapide qui les entraîne, de même qu'il faudrait s'efforcer de diminuer l'importance de la mode en opposition à celui du goût individuel. Car, la puissance de suggestion que nous reconnaissions à la mode renforce notre disposition à nous laisser influencer par elle et ne se borne pas à faire de nous les humbles sujets de sa tyrannie en matière de forme, de couleur et de style ; mais nous incite à admettre comme naturelles des manières de voir étrangères à la nôtre. Qui peut dire à combien de suggestions nous cédonons dans d'autres domaines de la culture ou de la vie, parce que, inconsciemment, nous nous sommes habitués à accepter sans contrôle toutes les prescriptions de la mode !

(Extraits d'une étude de Mme Baumgarten-Trauner. Libre traduction d'après le Schweizerischer Frauenblatt, par Marianne GAGNEBIN.)

Les femmes dans les Commissions

Mme Alice Golay, ancienne institutrice, a été désignée par la Municipalité de Morges comme membre de la commission scolaire, à la place de Mme Henriod, décédée.

Avant la vente annuelle de „Pro Juventute“

Sur la brèche

Si, depuis trente ans, la mortalité infantile a considérablement diminué en Suisse, c'est grâce au développement de toutes les œuvres de protection de la mère et de l'enfant dont Pro Juventute s'est fait le champion.

Avec un dévouement intassable, une ténacité et une volonté renouvelées année après année, Pro

Juventute a permis à ces institutions, non seulement de subsister, mais encore de s'améliorer, de se moderniser pour mieux répondre aux exigences du moment. Des innovations, des essais ont été entrepris également touchant l'éducation de la population en général et de la famille en particulier. Fidèle à la route qu'elle s'est tracée, en dépit d'une situation difficile, en raison même de cette situation, Pro Juventute nous sollicite en cette fin d'année en faveur de la mère et du nourrisson. Sans doute, la grossesse n'est point une maladie, mais elle met la femme dans des conditions spéciales qui favorisent certains états pathologiques et nécessite qu'elle soit placée dans de bonnes conditions d'hygiène. Le surmenage, les soucis, les misères donnent fréquemment lieu à des accouchements prématurs, à la naissance d'enfants miséables, à peine viables ou destinés à être toujours chétifs, de ces déchets de la société qui lui coûtent bien plus que ne le ferait les frais de protection de la mère pendant la grossesse. L'accouchement lui-même, s'il n'est pas surveillé convenablement, est bien souvent pour la femme un événement dans lequel elle voit sombrer sa santé. Enfin, trop souvent, privée des soins nécessaires pendant sa grossesse et après l'accouchement, obligée de sacrifier à un travail astreignant son enfant, elle ne peut l'allaiter elle-même et lui donner cette nourriture que la nature met à la disposition de chaque mère, et qui constitue pour l'enfant la condition nécessaire de son développement normal.

Mais la femme ne donne pas seulement la vie à l'enfant, elle doit encore pendant bien des années soigner ce petit être fragile confié à ses soins, former son cœur et son âme. A cet égard, notre puissance à nous autres femmes est immense, mais notre responsabilité écrasante.

L'enfant, c'est la génération de demain, la mère en est la créatrice et l'éducatrice, mais encore doit-elle accomplir cette lourde tâche aidée, protégée, respectée de la nation entière.

A. GOLAY-OLTRAMARE.

XXIX^e Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage féminin

(Suite de la 1^{re} page.)

Le comité a été réélu et composé de Mmes S. Bonard (Lausanne), Grütter (Berne), Gourd (Genève), Mmes Leuch (Lausanne), Vischer-Alioth (Bâle), qui remplace Mme Studer de Gouemoens, démissionnaire, Mme I. Weber (St-Gall), Mmes Wiamitino-Wehrli (Bâle) et Wyss (Colombier) ; au deuxième tour de scrutin, Mme Krieg, maîtresse d'école secondaire à la Neuveville, a été élue à la place de Mme Jaeggi-Schiltow (Berne), qui a accepté avec le sourire le sort du scrutin ; ses collègues du Comité central ont pris congé avec regret de cette collègue aimable, serviable, qui tenait volontiers le procès-verbal des séances. Puis Mme Vischer-Alioth fut nommée présidente, par 72 voix sur 76 suffrages, et reçut aussitôt un beau bouquet d'œilllets ; elle remercia ses électrices, rappela le souvenir de Lucy et de Marie Dutoit, et assura le mouvement féministe suisse de son entier dévouement.

Mme E. Bloch (Zurich), ayant attiré l'attention de l'assemblée sur le projet d'assurance-vieillesse du canton de Zurich, qui prévoit les mêmes primes pour les deux sexes et versera 300 fr. aux femmes et 400 fr. aux hommes, sous prétexte que les femmes vivent plus longtemps, l'assemblée unanime vota la résolution suivante :

Les délégués de l'A.S.S.F., réunis à Neuchâtel, prennent acte avec satisfaction de ce que la question de l'assurance-vieillesse revient à l'ordre du jour dans plusieurs cantons. Ils comprennent que, contrairement aux recherches des techniciens, satisfaction sera donnée aux milieux féminins qui demandent que lorsque des cotisations égales à celles des hommes sont exigées des femmes, les prestations leur soient versées au même taux. L'Assemblée demande par conséquent aux Sections de veiller à ce que les mesures nécessaires soient prises lors de l'élaboration de lois cantonales sur l'assurance-vieillesse.

Une commission spéciale étudiera la proposition déposée par la section de Zurich qui, considérant comme insuffisantes les méthodes de travail pratiquées par la plupart des Sections, demande au Comité central d'étudier un programme d'action basé sur des méthodes de travail plus actuelles et plus actives et de présenter un rapport et des propositions à une prochaine assemblée de délégués. Il est probable que le Comité central tiendra sa prochaine séance à Zurich, afin de prendre contact avec la section locale.

In Memoriam

Les féministes ne sont pas ingrates ; elles ont tenu à consacrer une heure de l'Assemblée de Neuchâtel à la mémoire de huit amis disparus. Après le chant de la belle cantate de Bach, *Heure ultime que j'attends*, par Mme Perret-Wyss, Mme Gourd évoqua le souvenir et l'appui fidèle du conseiller fédéral Motta, et Mme Grütter, l'action exercée sur la jeunesse féminine par Gottlieb Rothen, directeur de l'Ecole secondaire de jeunes filles de Berne ; Mme Debril-Vogel retrouva la vie et l'activité féministe de Mme Sophie de Grevier ; M. le Dr Muret évoqua la vie douloureuse de Mme Pache (George Claude), et Mme K. Jomini, l'activité intense de Mme Gillabert-Randin ; Klara Honegger, présidente de l'Alliance nationale des sociétés féminines, fit l'objet d'un bref message de Mme Stockmeyer, et Mmes Waldvogel et Jeanrenaud évoquèrent la mémoire de deux féministes neuchâteloises remarquables, E. Chenevard et Louise Thiebaud.

Cette heure du souvenir se termina par la cantate *Mon âme croyante, sois fière et contente.*



Cliché Pro Juventute.

Une des charmantes cartes postales vendues au profit de Pro Juventute, signée par le peintre E. Zeller.

nos collègues féministes à travers le monde. C'est ainsi que nous avons appris que Mme Betsy Kjelsberg (Norvège), si souvent venue à Genève pour débattre des problèmes du travail féminin, a subi une grave opération, mais est heureusement actuellement en bonne voie de guérison ; que Mme H. Forchammer (Danemark), également une pionnière de notre cause, a été victime d'un accident de circulation qui l'a immobilisée plusieurs mois à l'hôpital. A toutes deux, nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Le Conseil National des Femmes danoises a tenu, dans le courant de l'été, son Assemblée générale, au cours de laquelle ont été discutés des problèmes dont l'actualité était soulignée par les circonstances politiques : augmentation du nombre des agents de la police féminine, nationalité de la femme mariée, attaques contre le travail de la femme mariée, etc. Il est frappant de constater combien ces problèmes sont les mêmes à peu près partout, malgré les barrières, élevées par l'affreuse guerre, entre femmes dont la collaboration fut autrefois si étroite... Comme l'écrivit si bien Mrs. Bompas dans *Jus Suffragii* : « les femmes sont maintenant toutes très occupées, et cela par des tâches qu'elles n'avaient sans doute jamais pensé devoir remplir. Mais même si l'activité qui les a groupées dans les organisations internationales est maintenant ralentie, aucune d'entre elles n'a perdu confiance en la «Cause commune des femmes» qui ne connaît aucun barrière de nationalité, de race ou de croyance ».

La vie féministe continue d'ailleurs en Grand Bretagne, ainsi que nous l'écrivit Miss Zimmerman, la secrétaire honoraire du Comité de Liaison des organisations féminines, puisque le Conseil National des Femmes anglaises convoquait pour le mois d'octobre son Assemblée générale annuelle. L'Association internationale des Femmes dans l'agriculture est restée en contact direct avec nombre de ses membres, auxquels son bulletin paraît régulièrement. Et si seul le numéro de septembre de *Jus Suffragii* nous est arrivé, nous savons par les lettres de Mrs. Ashby que le nouveau périodique qui doit remplacer notre journal suffragiste international est sorti de presse en octobre et a été expédié à travers le monde.

Le numéro d'octobre du *Bulletin* du Conseil International des Femmes, lui aussi, a paru (à Genève), et nous a donné bien des nouvelles de